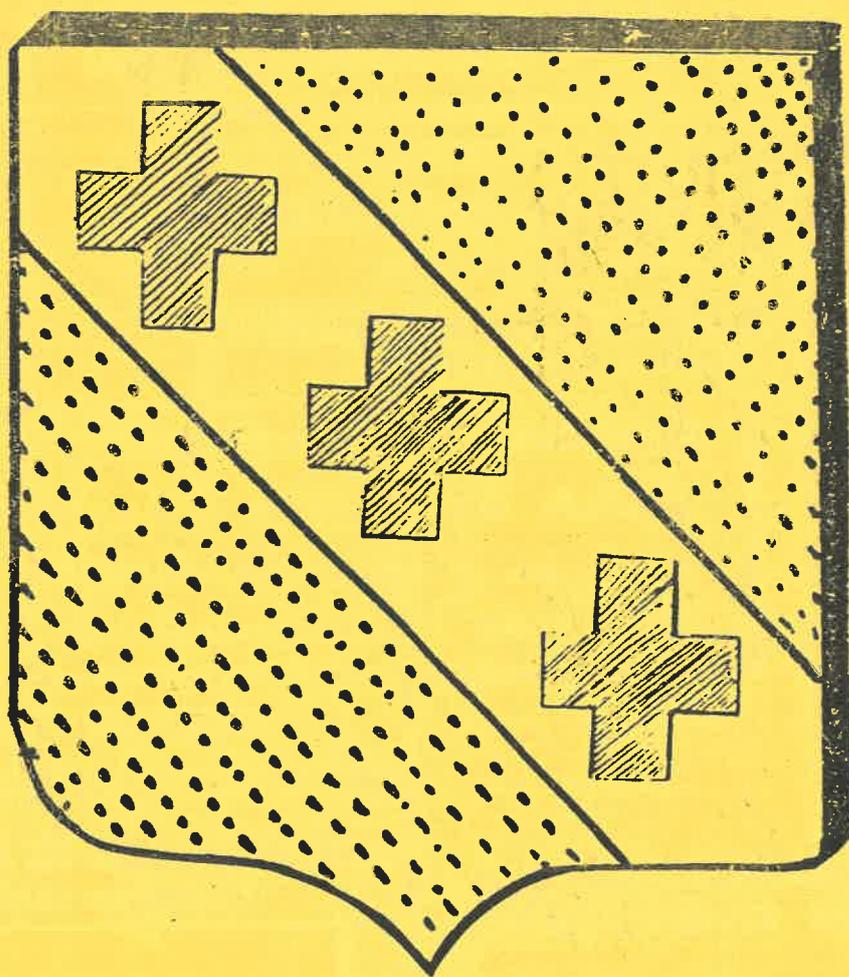


MAULDE
INFOS



BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 86

N° 12

DIMANCHE 9 NOVEMBRE 16 h 00

Salle Communale

CONCOURS DE BELOTE
organisé par MAULD'JOIE

MARDI 11 NOVEMBRE

**Anniversaire de
L'ARMISTICE de 1918**

à 10h15 Défilé avec dépôt de Gerbe
au Monument aux Morts

SAMEDI 22 NOVEMBRE

Fête de Sainte Catherine

chez les Majorettes

20 h 00 Soirée Dansante
organisée par le Comité

SAMEDI 29 NOVEMBRE

GALA de Sainte Cécile

en l'église de MAULDE

par l'Ecole Inter Communale de Musique.

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

**7ème Cross Country et
Championnat du Nord UFOLEP**

organisé par l'Amicale Laïque

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

FÊTE DE NOËL

aux Écoles

organisée par l'Amicale Laïque

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

aura lieu

**le 2ème CYCLO CROSS
DE MAULDE**

organisé par Sports et Loisirs et Mauld'Joie

Page spéciale en hommage à

Jean - Marie DELANGLEZ, Monsieur le Maire, qui vient de nous quitter ce mercredi 12 novembre 1986 après une longue et cruelle maladie .

Il était à la tête de notre commune depuis plus de 12 ans . Il avait été élu Maire après la démission de son prédécesseur Monsieur Marcel DHOT en 1973 .

Depuis quelques mois il avait laissé les rennes à ses adjoints du Conseil Municipal en attendant de se remettre de ce difficile passage . Il avait bon moral, il semblait aller un peu mieux, c'est ainsi qu'il avait tenu à rédiger une fois encore, pour le prochain bulletin d'informations municipales son traditionnel " Mot du Maire " par lequel il s'adressait à ses administrés .

Il avait tenu également à faire parvenir son message personnel aux anciens de notre commune lors du dernier goûter du Bureau d'aide sociale dans lequel il faisait part de son intention d'être présent l'an prochain pour cette manifestation parmi ses amis.

Hélas la maladie et le destin en ont décidé autrement .

Parce que nous pensons que t-elle était sa volonté, parce que nous pensons qu'il l'aurait voulu ainsi, nous faisons paraître ce bulletin comme prévu, sans rien en changer pour l'information des mauldois .

C'est pour nous encore un hommage que nous pouvons lui rendre que de continuer ce que nous avons commencé ensemble .

E
L
E
M
A
I
R
E
M
O
T
O
M
D
U

Mauldoises , Mauldois ,

En qualité de Maire et responsable d'une équipe qui depuis 6 mois fonctionne vraiment très bien, je tiens aujourd'hui à en féliciter publiquement les membres pour le travail qu'ils ont effectué et qu'ils effectueront encore pendant la durée de ma maladie . Je tiens à faire savoir que chaque jour , mon premier adjoint prend de mes nouvelles par téléphone et me demande conseil pour la marche à suivre .

Evidemment cette année les impôts locaux ont augmenté de 19% par rapport à l'an dernier, alors je demande aux " critiquesurs " de s'informer et de comparer avec les communes environnantes!

L'essentiel, je crois est d'observer les aménagements et les travaux effectués par la collectivité :

- La réfection complète du clocher de l'église, opération rendue nécessaire et urgente par la menace de chute .
- La fermeture du préau de l'école avec un nouveau sol et des boiseries pour isoler les toilettes ainsi que la réfection complète de la clôture avant et arrière par mesure de sécurité .
- Sur le plateau d'évolution sportive où se pratique maintenant aussi le tennis a été posé un filet supplémentaire pour éviter les balles dans les jardins voisins .
- La réfection de la toiture du nouveau local des pompiers qui est en cours d'aménagement .
- La préparation du local devant devenir site informatique rue de la Basse Fosse, à ce propos nous attendons toujours les ordinateurs promis !

Hormis la couverture du clocher et le préau, ces travaux ont été exécutés par notre ouvrier communal Alain Griffa aidé de 2 TUCS ,

- La rénovation du centre du village doit être entreprise incessamment en ce qui concerne la réfection des trottoirs de la rue du Pont et du bord de la Grand Rue jusqu'à la mairie, ainsi que la rénovation de la Place .

Ces travaux seront effectués par l'intermédiaire du SIVOM de Mortagne, car avec un groupement de plusieurs communes ont obtient des prix plus compétitifs .

Par ailleurs, les accords concernant l'achat ou l'échange de parcelles de terrains entre la voie ferrée et le Décours sont presque conclus, de ce fait l'exploitation du sable pourra bientôt débiter .

- A la rue de Chorette, nous poserons un panneau clignotant face à l'école pour prévenir les accidents mais à la condition que Lecelles en fasse autant de son côté .

- Pour satisfaire la dernière maison de cette carrière dans l'obscurité depuis toujours, une lampe doit être posée ruelle NIKIL .

Ces travaux sont prévus au budget depuis 1 an (4580 FR HT) mais c'est la société NORINDEL qui aurait égaré depuis le devis et le contrat !

En cas de doute, il est possible de venir en mairie pour consulter le budget et en vérifier l'exactitude .

- Enfin le curage des fossés est prévu également , nous attendons l'entreprise CARDON de Rosu

Voilà, Mauldoises et Mauldois les réalisations de 1986, c'est un bilan plutôt positif je pense quoi qu'on en dise !

Votre Maire
Jean Marie DELANGLEZ

Réunions et décisions du

Conseil Municipal

Réunion du 12 septembre

1) Compte administratif 1985

Rappelons que le compte administratif reflète ce qui a été réellement dépensé et reçu par la commune pendant l'année (voir page suivante) .

2) Les travaux

La réception des travaux du clocher de l'église est prévue le 24 septembre à 14 H .
Il reste les joints de ciment entre les pierres à refaire au niveau des abassons, ils seront effectués par l'ouvrier communal .

La fermeture du préau de l'école est réalisée . L'Amicale demande l'installation de 2 prises de courant pour le chauffage électrique .

Après réflexion le Conseil décide de ne pas accorder ce montage, ce mode de chauffage n'étant sans doute pas efficace pour un tel volume et trop onéreux .

En revanche il accorde l'installation d'une prise avec terre de plus faible puissance pour brancher un réfrigérateur et un appareil de sonorisation, hors de portée des enfants .

Un autre mode de chauffage sera éventuellement recherché .

Cloture de la cour des écoles , elle est maintenant rénovée entièrement .

Comblement et débroussaillage du fossé situé entre l'école maternelle et la propriété de Mr Descamps .

Pose d'un filet supplémentaire séparant le plateau d'évolutions sportives situé derrière les écoles et les propriétés riveraines afin d'éviter les balles et ballons dans les jardins .

Réfection des trottoirs de la rue du Pont . Le choix de l'entreprise sera fait le 26 septembre à Montagne (SIVOM) à 17H30 lors de l'ouverture des enveloppes .

3) Terrain de Mr Dujardin (le long de l'Escaut)

Par erreur, le fossé d'évacuation des eaux a été réalisé en partie sur la propriété de Mr Dujardin . La commune lui propose donc pour le dédommager 3 options , soit :

- l'échange de parcelle (surface équivalente)
- le rachat de la superficie correspondante à la partie du fossé situé sur ses terres
- le rachat de la parcelle complète lui appartenant .

Le Conseil donne à Mr le 1er Adjoint pouvoir pour régler ce différend à l'amiable au mieux des 2 parties .

4) Dans une première lettre adressée au conseil municipal, Mr André Lenne informe celui ci de la proposition de rachat qu'il avait faite aux demoiselles Sibille concernant une parcelle de terrain située entre sa scierie et la frontière afin de développer son entreprise .

Dans une seconde lettre il informe aujourd'hui le conseil municipal que sa première proposition étant restée sans suite, il l'a renouvelée et a proposé une somme de 50 000 FR pour l'achat de cette parcelle .

5) Achat de matériel pour l'école maternelle

Le petit matériel demandé par Mme BELY institutrice des petits de la classe maternelle sera achevé avec les fonds scolaires départementaux (environ 900F) .

L'ouvrier communal procédera à l'installation d'un lavabo dans le couloir ainsi qu'à la confection d'étagères et cloisons mobiles permettant l'aménagement de coins jeux .

6) Achat de matériel pour les pompiers

Il va être procédé à l'achat de 80m de tuyaux et d'un appareil respiratoire avec bouteille d'oxygène d'une valeur de 3475,00 FR subventionné à 50% .

Réunion du 17 octobre

Compte administratif 1963

SECTION DE FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble

Libellés	Rév.	Réal.	Régie de révisions
Dépenses de fonctionnement	12.885.68.	10.06.349.	
Dépensés et fournitures	14.515.0.	9.863.3.	
Frais de personnel	33.450.0.	27.732.4.	
Impôts et taxes	3.200.	8.104.	
Travaux et services extérieurs	117.500.	122.484.	
Participations et contingents	3.525.8.	2.909.6.	
Allocations - subventions	15.000.	14.500.	
Frais de gestion générale	7.590.0.	5.637.6.	
Frais financiers	7.186.	7.184.	
Dotations aux amortissements et provisions		8.00.	
Charges exceptionnelles			
Charges antérieures	134.834.	13.494.	
Irregularité pour dépenses d'investissement			
Recettes de fonctionnement	12.885.68.	12.235.00.	
Produits de l'exploitation	3.480.	3.480.	
Produits domaniaux	25.200.	23.316.	
Produits financiers	23.	62.8.	
Recouvrements - subventions	8.114.	10.584.	
Dotation globale de fonctionnement	4.575.1.	4.605.23.	
Impôts indirects	5.943.0.	7.084.0.	
Impôts directs autres que contributions	4.668.87.	4.562.52.	
Contributions directes			
Travaux d'équipement en régie et autres			
Produits exceptionnels	1.919.23.	1.919.23.	
Produits antérieurs			
Déficit de fonctionnement de clôture	0.	2.165.50.	
Excédent de fonctionnement de clôture	0.	2.165.50.	

SECTION D'INVESTISSEMENT - vue d'ensemble

Libellés	Rév.	Réal.	Régie de révisions
Dépenses d'investissement	1.857.27.	4.224.2.	1.413.06.
Déficit d'investissement reporté			
Frais extraordinaires			
Remboursement d'emprunts	8.817.	8.815.	
Régime de dettes à long ou moyen terme sans réception de fonds			
Acquisitions de biens meubles et immeubles	8.700.0.	14.956.	6.987.0.
Travaux de bâtiment et de génie civil	89.910.	18.470.	71.436.
Prêts et avances à long ou moyen terme			
Acquisition de titres et valeurs			
Dépôts et cautionnements versés			
Recettes d'investissement	1.857.27.	1.963.81.	0.
Excédent d'investissement reporté	1.213.	1.213.	
Subventions d'équipement, dons et legs		47.25.	
Irregularités sur recettes de fonctionnement	134.834.	134.974.	
Amortissement et reprises de frais extraordinaires			
Participations à des travaux d'équipement	3.174.	9.475.	
Produits des emprunts	14.954.	20.480.	
Aliénation de biens meubles et immeubles	25.512.	25.512.	
Facturations de travaux			
Recouvrement de créances à long ou moyen terme			
Aliénation de titres et valeurs			
Dépôts et cautionnements récupérés			
Déficit d'investissement de clôture	1.544.38.	1.513.06.	
Excédent d'investissement de clôture	1.544.38.	1.513.06.	

Rappel à propos des décisions et délibérations du Conseil municipal

1) Il est rappelé qu'à chaque réunion un secrétaire de séance est désigné et qu'il est chargé avec le président d'établir le compte - rendu de la réunion . Celui-ci doit être reporté " in extenso" au registre prévu à cet effet . Il est lu devant le Conseil à la séance suivante et éventuellement rectifié, en cas de contestation sur lui-même, si la majorité des membres du Conseil présents le souhaitent. Ceux-ci apposent ensuite leur paraphe immédiatement après.

2) Travaux de rénovation du centre du village.

Après l'ouverture des enveloppes, le 26 septembre en mairie de Mortagne, c'est la société COLAS d'Escoutpont qui remporte le marché pour la somme de 209683,61 F TTC en ce qui concerne les trottoirs de la rue du Pont jusqu'à la mairie et de 193791,21 F TTC en ce qui concerne la place . Il conviendra toutefois de prévoir un supplément de 5,60 % de ces sommes moins la TVA au titre de la rémunération de la DDE .

Le financement le permettant (325000 F prévus au budget primitif 1986 et 109390 F de subvention soit un total de 434390 F), la tranche conditionnelle devient tranche ferme .

Seront donc réalisés à partir du 27 octobre 1986 : la réfection des trottoirs de la rue du Pont jusqu'à la mairie et la rénovation de la place. Il faudra par ailleurs prévoir un arrêté municipal interdisant le stationnement des poids lourds sur la place et les trottoirs.

3) Extension de l'éclairage public rue du Petit Chemin de Lecelles

Le Conseil donne son accord à l'installation d'une lampe supplémentaire par la Ste NORINDEL pour la somme de 5431,88 FR. Une provision de 5000,60 FR est déjà prévue au budget primitif de 86 . Le solde sera inscrit au budget supplémentaire .

4) Le clignotant rue de Chorette (Ecole)

Afin de prévenir les accidents face à l'école de cette rue, la pose d'un feu clignotant avait été demandée. La Sté NORINDEL contactée à cet effet, a établi un devis de 7825,00 FR H.T. pour la pose d'un poteau de bois de 10M, la pose et la fourniture de cable, d'un système clignotant , d'un disjoncteur et le raccordement au réseau E.D.F.

Une question se pose alors, la commune de Lecelles est elle prête à effectuer les mêmes travaux sur l'autre côté de la rue situé sur son territoire ? Nous ne pouvons en effet envisager seul cette opération . Il conviendra donc de contacter la commune voisine afin d'envisager un financement paritaire .

5) Aménagement des terrains le long de l'Escaut

L'Etat propose à la commune de Maulde l'échange sans frais des parcelles A1309, A1312, A1313 d'un total de 13a, 90 ca contre la parcelle A1284 d'une superficie de 8a,50ca mais mieux située . Le Conseil donne avis favorable .

6) Indemnité représentative de logement des instituteurs

Le montant de la dotation annuelle pour 86 est porté à 9621,00 FR pour les instituteurs ayant droit . Après en avoir délibéré le Conseil Municipal donne avis favorable à son reversement intégral .

7) Association pour la "TELEALARME "

En vue du maintien à domicile des personnes âgées seules, handicapées ou malades, une association de Télé-Alarme chargée de l'étude et de la promotion du système est constituée . Le coût de l'adhésion pour 86 est fixé à 50 FR plus un abonnement de 10 FR par personne, à la charge de la commune. L'usager devra en plus payer un abonnement mensuel. Il conviendra de se rapprocher du S I V O M de Mortagne à ce sujet . Pour le moment, le conseil prend note du projet d'étude et réserve sa décision.

8) Chauffage du préau

Afin de pratiquer le tennis de table dans des conditions acceptables pendant la mauvaise saison, il est demandé à la commune de prévoir un moyen de chauffage pour le préau fermé de l'école .

Diverses solutions sont proposées mais le Conseil souhaite être plus amplement informé sur les :

- conditions de sécurité
- l'efficacité réelle des appareils proposés
- le coût de l'opération

La commission des travaux est chargée du dossier et du devis prenant en compte l'isolation nécessaire et l'installation d'un chauffage rationnel et conforme .

9) Rampe lumineuse supplémentaire sous le préau

L'installation sera effectuée par l'ouvrier communal .

10) Curage des fossés

Le programme prévu pour cette année n'ayant pas encore été effectué il convient de relancer l'entrepreneur désigné Mr Cardon . Il aura également à reboucher les digues sur la nationale 169 (Petite Rue)

11) Terrains le long de l'Escaut (voir réunion du 12 septembre 86)

Monsieur Dujardin a fait savoir qu'il souhaitait échanger son terrain avec des terrains situés sur la Belgique et appartenant au B.A.S.(Bureau d'aide sociale), plutôt que de le vendre.

12) Remise de distinctions

L'Organisation d'une réception en Mairie des couples ayant atteint leur 50 ième anniversaire de mariage (Noces d'Or) est prévue . Une proposition similaire a été faite pour les médaillées du travail .
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H45 .

Réunion du 7 novembre

- 1) Monsieur SUDRON demande que le contenu des réunions soit retranscrit intégralement.
- 2) Achat des parcelles de terrains situées sur le territoire de Maulde a proximité des Ets Delquignies par les dits Ets Delquignies. Il n'y a pas d'indication de prix d'achat (l'évaluation sera sûrement effectuée par les Domaines). Accord de principe du conseil municipal pour mener les transactions.
- 3) Approbation du n° 12 de Mauld'infos
- 4) Le clignotant "Ecole" rue de Chorette. Refus de la Mairie de Lecelles Pas de travaux envisagés pour Maulde à ce sujet.
- 5) Curage des fossés : P. CARDON doit intervenir dans un délai de 15 Jour à compter de ce jour. Faire envoyer des lettres aux propriétaires des parcelles situées en bordure des fossés devant faire l'objet des travaux de curage.
- 6) Chauffage du préau: Pas d'information nouvelle (Mr Cabusat absent au cours de la semaine précédent la réunion)
- 7) Vacances des sapeurs pompiers :
manoeuvres : sapeurs 23,70 F caporal : 25,54 F S.Officier 28,76 F
Officier : 35,55 F. Interventions : sapeur : 31,60 Caporal 34,05 F
S.Officier : 38,35 F. Officier : 47,80 F.
- 8) Convention d'utilisation du préau de l'école passée entre la commune, la Directrice de l'Ecole et l'Amicale laïque.
Refusée par la Président de l'Amicale, pour le motif suivant : il est fait mention du paiement des charges en eau et électricité, chauffage par les utilisateurs. Mme la Directrice n'a pas eu l'occasion de signer le document : Décision du conseil : on ne change pas la teneur de la convention
- 10) Visite de Mr Lenne en Mairie (au sujet de la demande d'achat de la parcelle appartenant à Melle Sibille)
Mr Lenne demande au conseil d'entamer une procédure d'expropriation.
Intervention de Mr Legrain pour demander une expertise des terrains par les Services Fiscaux.
- 11) M; Roussel veut des précisions quant à l'attribution du terrain d'évolution : Mr Derroncourt répond : pendant le temps scolaire le terrain d'évolution est réservé en priorité aux élèves de l'école et aux enseignants. En dehors du temps scolaire, le plateau est dévolu à la collectivité.
- 12) Affaire des fûts mystérieux enterrés dans le périmètre du Grand Fort
MM Cabusat et Derroncourt vont se rendre à la M.F.C. à St Amand pour avoir des renseignements quant au contenu de ces fûts.

LA VIE COMMUNALE

Le goûter des anciens du B.A.S.

41 anciens du village étaient réunis dimanche après-midi 26 octobre dans la classe maternelle de l'école pour le traditionnel goûter annuel du Bureau d'Aide Sociale.

Monsieur Jean-Marie Delanglez bien qu'étant absent pour raison de santé avait tenu pour l'occasion à adresser un message personnel à ses amis qui fut transmis par la voix de Monsieur Ilmelbert Dernoncourt 1er adjoint.

Dans ce message, Monsieur le Maire regretta bien sur pour la première fois depuis 15 ans de ne pouvoir être parmi l'assistance mais espéra bien être présent en 1987. Il remercia Mme Dellacherie et les membres du comité pour l'organisation de cette joyeuse après-midi et salua la présence des membres du Conseil Municipal, du bureau d'aide sociale, ainsi que les représentants des comités des "Gais-Pilsers" du Port Arthur et de la rue de Chorette qui offrent toujours une participation pour cette manifestation. Il remercia enfin les autres personnes pour leurs dons ou leur aide. Il excusa l'absence de Mr le Curé retenu par ses obligations.

Une pensée fut adressée à Madame Camillia Descamps qui à 96 ans est toujours la doyenne du village, ainsi qu'aux cinq membres disparus depuis l'an dernier et qui sont : Mme Jeanne Descarpentrie, Mr Auguste Legrain, Mr Léon Wadin, Mr Léon Gorez et Mr Joseph Adamski.

Enfin, pour se faire pardonner son absence, en plus du don qu'il fait chaque année pour la tombola, Mr Delanglez offrit à chacun une boîte de délicieuses pralines et cela sur son indemnité de Maire, après quoi il souhaita à chacune et à chacun un excellent après-midi.

Mr Dernoncourt en son nom et en celui du Conseil Municipal joignit ses vœux et ses remerciements à ceux du Maire. Il annonça que ce dernier avait "un moral d'acier" et que chacun lui souhaitait un prompt rétablissement.

On félicita plus particulièrement deux couples de l'assistance qui avaient atteints leur 60ième anniversaire de mariage, c'est à dire les noces de diamant, Mr et Mme Georges Duflot unis à Nivelles le 6 novembre et Mr et Mme Humbert Dubois unis le 24 mai 1926 à Maulde.

Deux innovations furent annoncées également, la première était la décision du Conseil municipal d'organiser dès l'an prochain une réception en mairie pour fêter les noces d'or (50 ans de mariage), la seconde étant la mise à disposition prochaine d'un local rue de la Basse Fosse pour l'ouverture d'un club du 3ième âge. On attendait plus que les bonnes volontés pour former un bureau et un comité.

L'après midi se poursuivit dans la bonne humeur parmi les friandises, les tombolas, les chansons et la musique et chacun repartit avec son traditionnel colis de vivres offert par le Bureau d'Aide Sociale.

Le palmarès du concours des maisons fleuries.

Comme chaque année en fin juin, le jury du concours des maisons fleuries sillonnait les rues de notre village.

Les concurrents étaient répartis en 3 catégories et voici la liste des lauréats.

Maisons avec jardinnet ou jardin visibles de la rue :

- 1 er prix : Mr DELILE Roland, rue du Mortier
- 2ième prix : Mr CRUDENAIRE Daniel, Rue du Mortier
- 3ième prix : Mr FONTAINE Jean-Claude, Rue de Chorette

Le challenge de la plus belle rue fleurie revient à la Rue Du Mortier

Maisons ayant des possibilités limitées de fleurissement :

- 1 er prix : Mr BLAIRON Palmyr, Grand'Rue

Maisons situées dans un cadre verdoyant :

- 1 er prix : Mr PESSY Hubert, Rue de Chorette
- 2ième prix : Mr LEHU Patrick, Rue de Chorette
- 3ième prix : Mr RABAT Jean-Paul Rue du Mortier
- ex aequo : Mr KRAS Henri, Rue de Chorette

Les gagnants étaient reçus en mairie le dimanche 9 novembre pour recevoir les félicitations du jury et du Conseil Municipal ainsi qu'un petit cadeau d'encouragement.

Le centre de loisirs 1986

On dénombrait cette année 51 petits bonshommes et petites bonnes femmes de 6 à 12 ans au centre de loisirs encadrés de 4 animateurs et animatrices aidés dans leur tâche par une équipe renforcée de jeunes adolescents bénévoles et d'une " tuciste " chargée plus particulièrement des tâches matérielles et de l'entretien .

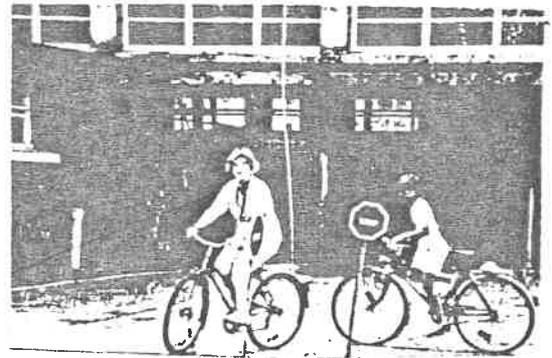
Outre les activités traditionnelles de jeux, travaux manuels, piscine, chants et danses les enfants ont pu s'initier aux joies du camping, s'entraîner à la pêche à la truite et admirer le paysage du haut d'un double poney tout cela dans le cadre verdoyant du gîte de la rue de Chorette .

Les grands sont allés participer aux jeux inter-centre- aéré à Vieux-Condé et tous sont partis en excursion dans l'avesnois visiter les ateliers artisanaux de poterie traditionnelle et de soufflage de verre à Sars Poteries, le musée de la boissellerie et un élevage moderne de chèvres à Felleries .

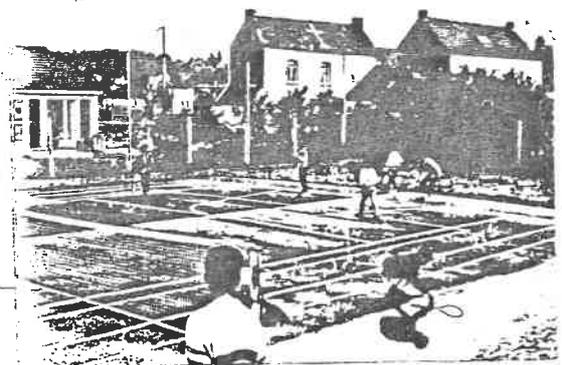
Enfin sécurité oblige, ils ont tous subi avec succès les épreuves de junicode organisées sur une piste tracée dans la cour, avec l'aide de Mr MENIER Président de l'association des secouristes nationaux brevetés de la sécurité civile de Valenciennes et des environs, et aussi conseiller municipal de la ville de Beuvrages, délégué à la sécurité .

La session s'est terminée par la traditionnelle après-midi récréative préparée avec soins par tous petits et grands avec quelques jours d'avance pour cause de travaux sous le préau .

Attention
ça
tourne!



Ah, elle
est supe
ma tent!



non non ce n'est pas la pêche, c'est du tennis

Quoi de neuf aux écoles

On votait le vendredi 17 octobre à l'école pour élire les représentants des parents d'élèves au conseil d'école .

Sur 54 familles inscrites, 42 ont voté . On a dénombré 33 suffrages exprimés et 9 bulletins blancs ou nuls . Il y avait 4 sièges à pourvoir (4 titulaires , 4 suppléants) .

Ont été élus pour cette année :

Titulaires

BOUCHEZ Daniel
MARTHE Didier
SOUCHEZ Bruno
VINCENT Jacques

Suppléants

GINOUX Gérard
MENIGAULT Françoise
CRUDENAIRE Daniel
DUJARDIN Jean - Claude

Rappelons que ce comité est appelé à se réunir 1 fois par trimestre avec les enseignants, les représentants de la commune pour examiner des questions de vie scolaire, de règlement intérieur, d'activités péri-scolaires, voyages

La première réunion est fixée au samedi 6 décembre à 9 H à l'école .

Les maîtres recevront les parents à l'issue de cette réunion .

une mini classe verte

Les 16, 17 et 18 octobre 1986, les petits de la maternelle sont allés en classe verte au centre d'Amaury. Grâce à l'initiative de leur institutrice Mme BELY et au financement du ministère de l'environnement, 23 enfants (une seule famille ayant refusé ce privilège) ont pu bénéficier des enseignements et des découvertes lors d'activités conduites par Mr ADELMANT professeur de musique à l'école normale.

Cette expérience sera reconduite nous l'espérons.



Gala de Sainte Cécile

Le samedi 29 Novembre à partir de 20 Heures, Monsieur Daniel Ribeaucourt et ses jeunes musiciens présenteront en l'église de Maulde le gala de musique de la Ste Cécile.

C'est encore une innovation dans la vie du village et la municipalité qui accueille compte sur une participation nombreuse de la population à cette manifestation dont le bénéfice sera entièrement versé au profit de l'école inter-communale de musique pour la réparation ou l'achat de nouveaux instruments.

Il vous sera proposé quelques jours avant le concert ou à l'entrée le soir même le programme de la soirée au prix modique de cinq francs avec un numéro permettant de participer à une tombola dont le 1er prix sera un superbe lot.

La réinstallation du coq du village

Descendre, ou remettre en place le coq d'un village est toujours et partout l'occasion de cérémonies plus ou moins solennelles car cela intervient très rarement, tout au plus une fois par génération.

C'est ce qui se passait à Maulde le dimanche 10 Aout dans l'après-midi, à l'initiative de la municipalité, après les travaux de réfection du clocher.

un peu d'histoire

A l'époque gallo-romaine déjà le territoire de Maulde était occupé. Il devint peu avant l'an 639, propriété de l'abbaye de St Amand que les moines venaient de fonder.

A l'époque carolingienne au 9ème siècle, on parle du village de DONS, ancien nom de notre commune et de la fondation de l'église de St Pierre non loin des rives de l'Escaut.

En 1100 Maulde appartient au Diocèse de Tournai.

1606, à cause des crues de l'Escaut, l'église de Dons est en mauvais état et l'on décide d'en construire une autre sur Maulde.

En 1671, à cause du mauvais état la vieille église est détruite en 1671.



En 1748 ,suite à l'augmentation de population, l' édifice devient trop petit, les travaux de transformation et d'agrandissement vont durer de 1751 jusqu'au 2 Aout 1754. Une autre restauration interviendra encore en 1779.

Maulde va ensuite beaucoup souffrir de la guerre 1914-1918 et l'église sera détruite à la dynamite en même temps que le village le 15 septembre 1918 par les allemands lors de leur retraite.

Sa reconstruction au bénéfice des dommages de guerre sera décidée par le conseil municipal de l'époque en mai 1919 . Elle sera achevée et inaugurée en 1927.

Construite en pierre de taille ,elle possède une cloche de 640 Kg, 3 autels en marbre et des vitraux d'une grande beauté.

Depuis lors les différentes municipalités se sont toujours préoccupées de son entretien et spécialement de la réfection des toitures.

Une église donc qui a beaucoup souffert au cours des siècles mais qui, a toujours survécu malgré les difficultés rencontrées.

Le 10 Aout 1986 ,la population était réunie pour la remise en place du coq également remis à neuf après la refection du clocher.



une cérémonie très réussie

Il faisait très beau ,et la place était noire de monde lorsque le courageux représentant de la société amandinoise de couverture se présenta pour replacer le coq à son poste d'observation.

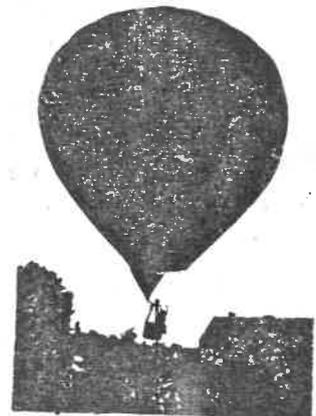
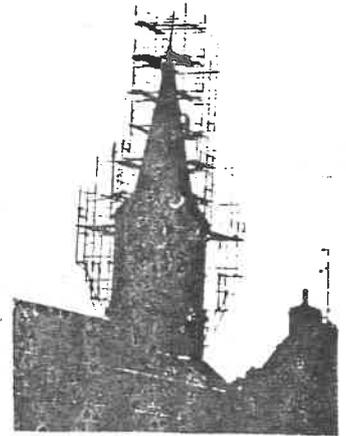
Mais auparavant Monsieur Ilmelbert Dernoncourt ,au nom de Monsieur le Maire, empêché, et de la municipalité, après avoir retracé l'histoire de l'église remercia tous ceux qui avaient collaboré à cette entreprise. La société Etudes et Coordination du Nord pour le sérieux

et la rapidité des travaux, la société Amandinoise de couverture , Monsieur Alain Griffa à qui nous devons la réfection et la rénovation du coq ainsi que de la croix, Monsieur Eugène Gorez qui a bien voulu lui prêter son matériel de travail et aussi Monsieur Jean Demoxy pour ses informations.

Pour marquer cette journée particulière il fallait un événement particulier: ce serait l'envol d'une montgolfière. Cette idée, apportée par Monsieur Francis Bridoux , préparée et mise au point après toute une semaine de démarches et négociations par messieurs Yves Legrain et Ilmelbert Dernoncourt, adjoints au maire, put se concrétiser.

Avant de passer à la suite ,des remerciements furent également adressés à Monsieur Lohez Jean-claude pour son édition spéciale de Maulde-infos, à Monsieur André Demessance, chef des sapeurs-pompiers et ses hommes pour leur assistance efficace, aux jeunes mauldois qui passèrent pour vendre les photos souvenirs et enfin à toutes les personnes qui de près ou de loin avaient contribué au succès de cette journée.

En fin d'après-midi tout le monde se retrouva dans la pâture aimablement prêtée par les demoiselles Sibille pour l'envol de l'aéronef et Monsieur José Papin, gagnant de la tombola put apprécier les joies de la promenade en ballon.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE DEUXIEME CYCLO-CROSS

Les Mauldoises et les Mauldois se souviennent sans doute du 1er cyclo-cross du 1er décembre 1985 organisé en commun par "Mauld'joie" et "Sports et loisirs" dans les chemins de la campagne environnante, à la sablière et au grand fort. Une seconde édition de cette manifestation se déroulera cette année encore aux mêmes endroits le Dimanche 30 Novembre 1986 en début d'après midi. Comme l'an dernier c'est une épreuve d'une heure de course, réservée aux seniors non élites et aux juniors. Souhaitons à cette fête du vélo, à l'image de l'an dernier, un franc succès et du très beau temps.



L'ECHO DE LA RUE DE CHORETTE

QUOIQUE programmée en début d'année, l'animation de la ducasse de la rue de Chorette a du être suspendue au dernier moment, l'équipe du comité étant en effet quelque peu défaillante pour le moment.

Néanmoins, la tombola a eu lieu comme chaque année au profit des anciens et les heureux gagnants ont été tirés le 4 octobre: voici les résultats

Numéros gagnants: 1042 1046 1051 1072 1092 1164 1171 1174 1251 1253 1293 1311 1315 1341 1543
1811 1822 1831 1870 1893 1923 1971 1982 2032 2094 2104 2154 2208 2240 2242 2244 2245 2252
2260 2295 2312 2342 2385 2452 3046 3065 3095 3104 3151 3171 3244 3282 3313 3376 3412 3438
3455 4022 4108 4133 4144 4145 4153 4161 4175 4243 4245 4394 4411 4441 4492

Les lots sont à retirer chez M BAUDUIN, café PMU à Lecelles, avant le 30 Novembre 1986

Rappelons que le traditionnel colis sera distribué aux aînés courant novembre et que le goûter des enfants de l'école de Chorette sera également assuré, au même titre que la contribution versée aux BAS de Lecelles et de Maulde.

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE LAÏQUE

L'assemblée générale de l'Amicale Laïque de Maulde s'est déroulée à l'école le 12 septembre 86 à 20h

Au cours de cette réunion la composition du bureau pour cette année a été fixée comme suit :

Présidente : Annie Rabat

Vice Présidente : Claudine Souchet

Secrétaire : Régis Rabat

Secrétaire adjoint : Marie Claire Rabat

Trésorier : Jean Paul Rabat

Trésorier adjoint : Gilbert Fournier

Commissaires aux comptes : Daniel Bouchez, Xavier Cools, Guy Guislain, Gérard Gincoux, Jean-Claude

Didier Marthe.

Les activités régulières de l'amicale sont reconduites pour cette année



Pour tous renseignements s'adresser à :

- Mr Daniel Bouchez ou Mr Xavier Cools pour le tennis de table
- Mme Marie Paule Fournier ou Mme Nicole Bouchez pour la gymnastique féminine
- Mme Rabat Annie pour le cross
- Mme Claudine Souchet pour le tennis

Prochaines manifestations

- le 7ième Cross-Country : le 7 ième cross-country de l'amicale se déroulera comme à l'habitude dans la campagne mauldoise mais environ un mois plus tard dans la saison . En effet ce 7 ième cross sera également le CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP . La date retenue (par la fédération du Nord) est fixée au dimanche 7 décembre à partir de 9^H30

- Le samedi 13 décembre à l'école à partir de 17^H ce sera la fête de Noël pour les enfants des écoles avec distribution de friandises, spectacle pour enfants et soirée continue

CHEZ LES GAIS PILSERS

Comme chaque année, les membres du comité se rendront aux domiciles de nos aînés le jeudi 18 décembre 86 pour la traditionnelle distribution du " Colis de Noël " qui comprendra cette année encore des produits alimentaires de grandes consommations .

Ce seront ainsi une centaine de colis d'une valeur approximative de 60 -70 FR qui seront remis aux Mauldois ayant atteint les 70 ans .

Rappelons en conclusion que pour mener à bien cette action, l'association organise chaque année la kermesse en mai et la ducasse au Port Arthur en septembre + octobre .

Du succès de ces 2 manifestations dépend l'avenir de cette distribution .

CONCERT DE MUSIQUE EN L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE MAULDE



Le 25 octobre, à 20H, avait lieu le concert d'Automne organisé par le Comité Paroissial et l'Association pour la Défense et la Promotion du Patrimoine Religieux de Maulde . Et il faut bien le dire, les organisateurs ont été largement récompensés de leurs efforts car l'auditoire ne comptait pas moins de 230 personnes, venues de Maulde , en grande partie, mais aussi des communes voisines telles que Mortagne, Flines, Château l'Abbaye, Saint-Amand les Eaux etc

Dans une église agréablement chauffée, les mélomanes ont ainsi pu apprécier la belle prestation des élèves de l'école intercommunale de Musique, qui se produisaient au " lever de rideau " sous la direction de M Daniel Ribeaucourt . Au programme: Strauss, Händel, Ketelbey, S Bechet, pour ne citer que ces auteurs, dans un registre très varié, qui nous a permis d'apprécier à leur juste valeur les progrès réalisés par nos jeunes musiciens tant dans la maîtrise de leurs instruments que dans la connaissance même de la musique . Un grand bravo et un grand merci à nos jeunes ainsi qu'à leur dévoué chef d'orchestre et professeur .

En seconde partie du programme, nous avons eu l'occasion d'apprécier une toute autre mais non moins jolie musique , interprétée par la formation " Whiskey Jug ", trois jeunes artistes locaux qui ont une même passion pour la musique traditionnelle d'Irlande, d'Ecosse et des Etats-Unis . Cette passion, ils ont essayé de la faire partager au public et en vérité peu de gens de l'assistance sont restés insensibles aux accents de la cornemuse, du bodhran , de la flûte irlandaise ou de l'harmonica, évoquant tour à tour l'Ecosse mystérieuse et légendaire, l'Irlande chaleureuse et accueillante ou les immenses plaines américaines aux temps héroïques de la conquête de l'ouest et de la construction du chemin de fer . Encore un grand bravo et longue vie au groupe " Whiskey Jug "

Ce concert d'automne était organisé en vue de sensibiliser l'opinion des Mauldoises et des Mauldois à la sauvegarde du patrimoine religieux de leur commune . L'effort de tous, a aidé dans une bonne proportion

(20000F) la municipalité a faire réparer entièrement le clocher de l'église en 1986. L'Association pour la sauvegarde du Patrimoine religieux de Maulde s'est maintenant fixé un autre objectif : la réparation et la restauration du buffet d'orgues, victime lui aussi des outrages du temps. Le concert du 25 octobre a été le coup d'envoi de l'opération " Sauvons nos orgues ". D'autres manifestations suivront; dans le seul but de collecter des fonds nécessaires à la remise en état des orgues. La barre du demi-million de centimes a été dépassée samedi soir. C'est beaucoup et ..peu à la fois si l'on considère l'ampleur des travaux à entreprendre. Mais parions cette fois encore que les Mauldoises et Mauldois auront à coeur de mener cette 2ième opération de sauvetage tambour-battant. A tous les généreux donateurs, à tous ceux qui se sont dévoués au sein de l'Association, ou pour l'Association(parfois dans l'ombre et dans le froid, comme le détachement des sapeurs pompiers, responsable de la sécurité et du parking, nous adressons nos plus chaleureux remerciements.

La Sainte Catherine chez les Majorettes.

Les " Capucines Mauldoises " organisent le samedi 22 Novembre, à la salle communale, la Sainte Catherine des Majorettes à laquelle toutes et tous sont cordialement invités à partir de 16 heures.

Au programme : - Danses et démonstrations
- Remise des récompenses
- Soirée dansante à partir de 20 heures

Buvette - Sandwiches - Boissons chaudes.

D'autre part nous rappelons que les inscriptions pour la prochaine saison qui débutera juste après les vacances de Noël seront prises le mardi 6 janvier 1987, à la salle communale à 18 heures, ou encore chez les responsables du groupe, à savoir Messieurs ou Mesdames Toussel, Colmant ou Courtecuisse.

La cotisation mensuelle est actuellement de 10 Francs (toute année commencée doit être terminée).

Les répétitions restent fixées au mardi 18 heures pour les Majorettes
au samedi 18 heures pour les Musiciens



Informations brèves et pratiques

Ramassage des ordures ménagères

Les mercredi 12 et 26 novembre, les 10 et 24 décembre, les 7 et 21 janvier 1987.

Dates des prochains congés scolaires

Vacances de Noël : Du Samedi 20 décembre après la classe au Lundi 15 janvier au matin.

Vacances de Février : Du Samedi 21 février après la classe au Lundi 9 mars au matin.

Listes électorales.

Pour participer aux prochaines élections, les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans cette année ou les nouveaux habitants de la commune sont invités à se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 1986.

chasse : Par arrêté municipal, la chasse est interdite sur tout le territoire de la commune et toute la journée le DIMANCHE 30 NOVEMBRE 1986

Il est d'autre part fermement rappelé que les terrains de chasse communaux sont exclusivement réservés aux habitants de Maulde ou aux membres de la société de chasse locale!

Médecins de garde (week-end)

NOVEMBRE 11: Dr TALEUX
16: Dr TRINQUET
23: Dr BERNARD
30: Dr DORIRY

DECEMBRE 7: Dr DORIRY
14: Dr TRINQUET
21: Dr BERNARD
25: Dr TALEUX
28: Dr FLAMENT

Dr Bernard : 27.26.86.86
Dr Doriry : 27.26.82.46
Dr Flament : 27.26.85.59
Dr Trinquet : 27.26.91.15
Dr Taleux : 27.26.91.44

L E S 24 & 31 DECEMBRE LA MAIRIE SERA OUVERTE EXCEPTIONNELLEMENT DE 9 à 11 HEURES